EURL VERCORS CONDUITE au capital de 5000€
Adresse postale : 1 B BD MARX DORMOY 26100 ROMANS-SUR-ISERE
Numéro de téléphone : 04 75 02 37 79
Adresse e-mail : contact@vercorsconduite.fr
Site web : www.vercorsconduite.fr

Conduite accompagnée – Grille tarifaire

Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) vous concerne si vous avez 15 ans ou plus et que vous voulez obtenir le permis B. Après la formation initiale en auto-école, une période de conduite accompagnée (1 an minimum) permet d'avoir une expérience de conduite avec un proche (accompagnateur) avant de passer l'épreuve pratique du permis B.

Leçon de conduite (1h) : 52€ en boîte manuelle

Boîte manuelle à partir de 1452€

- Évaluation dynamique : 52€
- Minimum de 20 leçons obligatoires : 1040€
- Rendez-vous préalable : 104€
- Rendez-vous pédagogique n°1 : 102€
- Rendez-vous pédagogique n°2 : 102€
- Accompagnement à l'examen de conduite : 52€

Leçon de conduite (1h) : 52€ en boîte automatique

Boîte automatique à partir de 1088€

- Évaluation dynamique : 52€
- Minimum de 13 leçons obligatoires : 676€
- Rendez-vous préalable : 104€
- Rendez-vous pédagogique n°1 : 102€
- Rendez-vous pédagogique n°2 : 102€
- Accompagnement à l'examen de conduite : 52€

Conduite supervisée (CS)

La conduite supervisée vous concerne si vous avez 18 ans ou plus et que vous préparez l'examen du permis B.
Elle complète la formation initiale de l'auto-école par une expérience de conduite avec un proche (accompagnateur).

Leçon de conduite (1h) : 52€ en boîte manuelle

Boîte manuelle à partir de 1248€

- Évaluation dynamique : 52€
- Minimum de 20 leçons obligatoires : 1040€
- Rendez-vous préalable : 104€
- Accompagnement à l'examen de conduite : 52€

Leçon de conduite (1h) : 52€ en boîte automatique

Boîte automatique à partir de 884€

- Évaluation dynamique : 52€
- Minimum de 13 leçons obligatoires : 676€
- Rendez-vous préalable : 104€
- Accompagnement à l'examen de conduite : 52€

Autre prestation :
Frais de gestion du candidat : 50€ (obligatoire si le code est déjà obtenu à l'inscription chez nous)
Demande de fabrication du titre du permis de conduire : 30€ (optionnel)

Auto-école agréée : E 24 026 00040 · Numéro de SIRET : 982 539 777 00010 · Activité principale (NAF/APE) : Enseignement de la conduite : (8553Z) · Téléphone : 04 75 02 37 79 · Email : contact@vercorsconduite.fr · www.vercorsconduite.fr

EURL VERCORS CONDUITE au capital de 5000€
Adresse postale : 1 B BD MARX DORMOY 26100 ROMANS-SUR-ISERE
Numéro de téléphone : 04 75 02 37 79
Adresse e-mail : contact@vercorsconduite.fr
Site web : www.vercorsconduite.fr

Comment ça se passe ?

1. Code de la route : Il est impératif de posséder le code de la route avant de commencer cette formation.
2. Évaluation dynamique : L'évaluation de conduite s'effectue dès votre inscription. Elle a pour but de déterminer un volume de leçons pour votre formation de conduite afin d'établir un contrat entre vous et notre auto-école.
   Procédure d'évaluation : Ce test se déroule avec l'accompagnement d'un formateur. Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être modulé en fonction de l'implication et de la progression de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures. Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation. Elle se décompose en trois parties : La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève. La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite. La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle. L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires. Ce test durera environ 50 minutes.
3. Les leçons de conduite : Le minimum obligatoire est de 20 heures de conduite pour une boîte manuelle et de 13 heures pour le passage en boîte automatique.
4. Révision des questions de vérification pour l'examen du permis et accompagnement à l'examen.
5. Permis de conduire : Passage de l'examen du permis de conduire.

Votre compte doit être soldé au moins 7 jours avant l'examen de conduite.

Horaires d'ouvertures pour s'inscrire en agence :

Adresse à Romans-sur-Isère
1 Bd Marx Dormoy, 26100 Romans-sur-Isère

➔ Lundi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
➔ Mardi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
➔ Mercredi : 14h00 - 18h00
➔ Jeudi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
➔ Vendredi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
➔ Samedi : 10h00 - 12h00

Adresse à Peyrins
145 Grand Rue, 26380 Peyrins

➔ Lundi : 16h15 - 17h45
➔ Mardi : fermé
➔ Mercredi : fermé
➔ Jeudi : fermé
➔ Vendredi : 16h15 - 17h45
➔ Samedi : fermé

Auto-école agréée : E 24 026 00040 · Numéro de SIRET : 982 539 777 00010 · Activité principale (NAF/APE) : Enseignement de la conduite : (8553Z) · Téléphone : 04 75 02 37 79 · Email : contact@vercorsconduite.fr · www.vercorsconduite.fr